sauvegarder la santé et la vie des européens qui naviguent dans les régions chaudes. L'attention des exposants a été fixée aussi sur la ligne de l'isthme de Suez, vu que les bâtiments qui la fréquenteront devront être d'une portée moyenne, et auront difficilement à bord un médecin et des secours médicaux suffisants.

La XXXI[e] classe se subdivisera en six sections, savoir: 1. Substances alimentaires; — 2. Cuisine et boulangerie; — 3. Office; — 4. Cave; — 5. Pharmacie ou secours médicaux; — 6. Ambulance ou secours chirurgicaux.

Nous n'avons rien à dire des cinq premières sections, mais nous relèverons, comme rentrant dans la sixième et comme intéressant plus directement les sociétés de secours, les substances pour la construction d'appareils amovo-inamovibles, les membres artificiels, les brancards pour le débarquement et le transbordement des blessés et des malades, etc. Ajoutons que les navires-hôpitaux pourront être envoyés en petits modèles ou en dessins.

Au surplus, toutes les branches de l'hygiène sont de la compétence de la charité qui s'abrite sous la Croix rouge, et nous ne pouvons que nous réjouir des progrès que l'exposition napolitaine provoquera dans ce domaine. Elle servira d'ailleurs de préparation à l'exposition plus spéciale que la Société patriotique autrichienne organisera à Vienne en 1871 (voir p. 127).

PAYS-BAS

EXPOSITION DE MATÉRIEL SANITAIRE A LA HAYE EN 1869

Extrait du Rapport de la Commission pour l'Exposition des Comités néerlandais sous la Croix rouge, ouverte à la Haye en septembre 1869 [1]

Dans la première livraison de ce recueil se trouve déjà (pages 25-44) un aperçu de notre exposition, auquel la Commission se permet

[1] Nous engageons ceux de nos lecteurs auxquels la langue hollandaise est familière, à lire ce rapport en entier. Il a été publié sous le titre de : *Verslag*

de se référer. Pour de plus amples informations, nous espérons que les détails suivants satisferont les lecteurs du Bulletin.

En premier lieu, nous mettons sous leurs yeux le discours prononcé, à la solennité, d'ouverture par M. le professeur Bosscha, président du Comité central. Il adressa la parole à son auguste auditoire dans les termes suivants :

« Sire, Madame (la Reine), Altesses royales, Messieurs les ministres, Messieurs les représentants des autorités civiles et militaires, Messieurs et Mesdames,

« Votre auguste et honorable présence dans cette salle est une réponse sympathique à notre invitation, de vouloir bien assister à l'ouverture solennelle d'une exposition de bienfaisance dont notre pays n'offre aucun précédent et qui, à l'étranger, n'a eu qu'une devancière, il y a deux ans : l'exposition universelle de Paris.

« Les objets ici exposés, nous vous en prévenons, ne sont pas de nature à répondre à l'idéal du beau. Dans ces salles vous ne trouverez rien non plus qui rappelle le luxe et le confort d'une vie de famille heureuse, non troublée par la maladie et la douleur. La collection qui est sous vos yeux transportera au contraire vos pensées plus d'une fois auprès du lit d'un malade, au chevet d'un blessé ; elle vous fera ressouvenir de leurs cris d'angoisse ; elle vous présentera la misère humaine sous sa forme la plus horrible ; elle vous retracera les effets du carnage que l'on voit sur les champs de bataille. Cependant nous osons espérer que ces objets exciteront la sympathie de beaucoup de nos concitoyens, qu'ils éveilleront la pitié de mainte noble femme et le désir de nous seconder dans notre œuvre. Si les cœurs sensibles, compatissants, si les amis de la paix souffrent amèrement au souvenir des horreurs de la guerre, le drapeau de la Croix rouge, sous lequel nous voulons combattre en faveur de nos pauvres frères blessés et malades, leur est un gage que nous sommes animés des mêmes sentiments qu'eux, et que nous ne poursuivons qu'un but utile et charitable.

« Le drapeau de la Croix rouge n'est pas l'emblème d'un seul pays ou d'une seule ville ; il n'est pas le blason d'une noble famille,

over de Tentoonstelling van voorwerpen tot hulp, verpleging, vervoer en verblijf van zieken en gewonden, gehonden te's Gravenhage van 1-20 september 1869. — Den Haag, 1870, in 8° de 50 pages *(Note du Comité international.)*

ni celui d'une grande nation ; il n'est pas le symbole d'une secte religieuse ou d'une association politique : ce n'est que l'étendard de la charité, que la pauvre humanité souffrante, acclamée par des milliers de voix sympathiques, ose planter devant le trône des rois et des puissants de la terre. Les gouvernements commencent partout à prêter une attention sérieuse aux voix qui leur font entendre ces cris d'alarme et ces humbles prières.

« Ce que disent ces voix ? Elles crient : « O gouvernements ! la « guerre, telle qu'elle se fait aujourd'hui, a pour l'humanité des « conséquences bien funestes et fait souffrir cruellement vos pauvres « peuples ! Mais, grâce à Dieu, il y a aussi nombre d'âmes miséri- « cordieuses, qui, sur le théâtre même de vos horribles guerres, « veulent mettre en pratique l'œuvre du Samaritain. Veuillez les « protéger dans l'accomplissement de cette pénible tâche, et si vous « avez cru devoir tirer l'épée pour blesser et tuer, protégez du « moins les ouvriers charitables qui veulent panser et soulager vos « malheureuses victimes. »

« Les autorités commencent à prendre en sérieuse considération ces instances, qui ont déjà reçu un accueil favorable des différents gouvernements de l'Europe et de l'Amérique. D'un commun accord les Etats les plus puissants, la Confédération suisse, la Porte ottomane, la Curie de Rome, se sont réunis pour s'en occuper.

« Parmi les noms des souverains qui, les premiers, se sont engagés par traité à rendre obligatoire dans leurs armées la déférence pour la Croix-rouge, comme sauvegarde des sociétés de secours pour les blessés et les malades en temps de guerre, parmi les noms des premiers protecteurs de cette œuvre humanitaire, figure celui de S. M. Guillaume III, roi des Pays-Bas. Oui, Sire, l'appui bienveillant que vous avez donné à cette œuvre charitable honorera votre règne et augmentera votre gloire. Mais vous fîtes plus que de signer la Convention de Genève ; un des premiers d'entre les princes européens, vous avez fondé vous-même dans votre pays une Société de secours sous la Croix-rouge. En se confiant pleinement, à cet égard, au cœur charitable de votre peuple bien-aimé, Votre Majesté daigna rendre le décret du 19 juillet 1867 : « Il y aura une Société néerlandaise pour secourir, « en temps de guerre, les soldats blessés et malades ; elle fonc- « tionnera dans toute guerre nationale ou étrangère. Elle soignera

« ou aidera à soigner amis ou ennemis. Mon gouvernement fera le « nécessaire pour que cette institution devienne de plus en plus « une grande ressource, salutaire pour mon armée et ma flotte, « ainsi qu'un grand bienfait pour l'humanité. »

« Et depuis ce jour elle existe cette Société néerlandaise. Ses ressources financières ne sont pas grandes encore, mais nous avons la ferme conviction que, vienne une guerre, elle agira avec énergie et se montrera digne de la haute confiance royale. Elle prouvera alors que les Pays-Bas possèdent encore nombre d'âmes charitables; elle fera voir comment secoureurs volontaires et Sœurs de charité se rangeront avec empressement sous l'étendard de la Croix-rouge. Elle montrera alors à l'Europe que la Hollande n'a pas démérité de son droit d'autrefois, de combattre dans les premiers rangs des pionniers de la charité humaine. Elle existe cette Société de secours, qui fait participer la Hollande aux efforts réunis des peuples, pour arriver, — comme s'exprime si éloquemment un évêque, — à la grande fraternisation, non-seulement internationale, mais aussi interconfessionnelle.

« Dès à présent son Comité central désire ardemment que la Société néerlandaise de secours s'enracine de plus en plus dans notre sol natal. Il tâche de faire comprendre à ses compatriotes qu'il est indispensable que notre association garde son caractère national. Il leur dit : « N'oubliez pas que nos premiers devoirs « regardent ici notre propre pays. Préparez-vous donc à avoir « toujours à votre disposition le personnel et le matériel nécessaires « pour panser et soulager, en temps de guerre, les blessés de nos « armées. Rappelez-vous que, dans ces tristes moments, tandis que « vous restez tranquillement chez vous, des milliers de vos défen- « seurs peut-être gisent ensanglantés et mutilés sur le champ de « bataille de vos frontières, y attendant votre secours, votre soulage- « ment et vos consolations. » Mais, si ces pensées nous ont encouragés à inviter le royal et noble auditoire, ici réuni, à vouloir bien jeter un premier coup d'œil sur le matériel de notre œuvre, notre but, en rassemblant et en exposant ces objets, est tout dans l'intérêt de notre pratique future. Nous osons espérer que notre exposition apportera à l'œuvre générale des sociétés de secours des lumières, fruits d'un examen mûri, d'une étude approfondie et d'un ensei-

gnement utile. Quand on me demanderait si, en poursuivant ce but, on n'encouragerait pas trop la disposition exclusivement scientifique de la pensée contemporaine, je répondrais que nous n'étudions ici qu'une œuvre pratique, et que nous ne faisons que suivre les sages conseils d'une illustre femme. Miss Nightingale, ce vétéran de la charité, nous a dit : « Si vous voulez vous préparer à bien « soigner les malades et les blessés de vos armées, *étudiez-en bien « les moyens.* »

« Quiconque a pu voir nos sociétés de secours à l'œuvre dans les dernières guerres, se fera l'écho de cette sage et clairvoyante conseillère. Voilà pourquoi la Société néerlandaise s'est sentie, elle aussi, obligée d'étudier les moyens que son pays pourrait lui offrir, en temps de guerre, pour remplir dans toute son étendue son difficile mandat. Afin d'atteindre ce but, le Comité central devait pour ainsi dire créer une occasion d'étudier notre matériel sanitaire, de telle sorte qu'en examinant ce qui existe, on apprît à supprimer les choses inutiles, à remplacer celles qui seraient reconnues défectueuses et à suppléer ce qui manquerait.

« En étudiant et en organisant d'avance les moyens qui nous permettront de soulager nos défenseurs blessés et de conserver des vies précieuses, nous ne rendrons pas un médiocre service à notre pays. Oh! si l'on pense à nos braves compatriotes, qui alors verseront leur sang pour la patrie, quel bienfait ne pourrait pas résulter de ces études préliminaires pour de nombreuses familles!

« Mais ce n'est pas tout; ici les grands intérêts de l'humanité entière ont aussi leur mot à dire. La statistique des guerres a donné des résultats épouvantables, par rapport à cette horrible destruction de la vie humaine, et à cette mutilation en masse d'hommes vigoureux rendus invalides. Elle nous parle des milliers de malheureux qui auraient pu être sauvés, si l'assistance médicale et chirurgicale avait été suffisante, si le secours avait été porté à temps, si les soins assidus, indispensables à toute guérison, n'avaient pas manqué. Ce fut la révélation de ce triste état de choses qui poussa l'humanité à crier : « Au secours! » A ce cri, la charité a répondu par la formation des sociétés de secours aux blessés. C'est alors que l'étendard de la Croix-rouge a été déployé.

« C'est à nos statisticiens de nous apprendre jusqu'à quel point des besoins semblables existent dans la vie civile; mais, anticipant

sur les résultats de leurs études, nous osons affirmer que, sur ce terrain aussi, les moyens de soulagement ne sont pas partout proportionnés aux dangers auxquels la vie humaine est continuellement exposée. Or, le but que se propose la Croix-rouge en temps de guerre, et surtout sa préparation pour cette tâche en temps de paix, pourront parer aussi à cette malheureuse insuffisance; elle multipliera les ressources générales de l'assistance. Les hommes et les femmes charitables étudieront l'art de soigner nos blessés et nos malades en temps de guerre; ils communiqueront ce qu'ils auront appris à leur entourage. De cette manière ces connaissances pénétreront partout dans la vie nationale. Ici les besoins de notre société civile sont étroitement liés à ceux que nous avons pris sur nous de soulager de toutes nos forces, savoir les souffrances corporelles de l'armée et de la flotte. Un examen des moyens matériels de secours que notre pays pourrait nous offrir en temps de guerre, devait donc avoir lieu. Nous avons fait un appel à nos concitoyens, et le résultat en est la présente exposition, qui a été organisée comme premier essai de cette recherche. La direction en a été confiée à une Commission spéciale formée de M. le lieutenant-général van Meurs, vice-président du Comité central; M. le baron de Hardenbroek de Bergambacht, trésorier; M. le Dr Verwey, secrétaire, membres du Comité central; M. le Dr Basting, notre digne membre d'honneur, et M. le baron Dr Pompe de Meerderwoort, membre du Comité de la Haye. Ces Messieurs, qui portent le brassard de Genève au bras gauche, ont fait de leur mieux pour bien remplir leur difficile mandat et méritent hautement notre reconnaissance. »

Du rapport que nous a adressé le jury des récompenses, nous croyons devoir extraire les faits suivants :

« Parmi les objets exposés hors concours, il s'en est trouvé un grand nombre dont le Département de la guerre a bien voulu honorer notre exposition. Ces objets excellent par leur simplicité, leur solidité, et sont parfaitement appropriés à leur destination. Ils obtinrent l'assentiment des juges compétents, à tel point, que quelques membres du jury craignirent même que, sous le rapport de la solidité, il n'y eût quelque exagération nuisible à la facilité de leur emploi sur les champs de bataille.

« La literie employée dans nos hôpitaux militaires, que notre

intendance exposait, ainsi que les modèles de capotes et d'autres vêtements de nos soldats malades, obtinrent également l'approbation unanime du jury; aussi plusieurs visiteurs de l'étranger reconnurent-ils ouvertement que ces objets étaient préférables à ceux dont on se sert pour les mêmes usages dans leur pays. Tout en se réjouissant de ce que les moyens de secours, de traitement et de transport de notre armée étaient bien conditionnés, quelques membres du jury exprimèrent le vœu que leur comparaison avec d'autres objets exposés, conduisît les autorités à réfléchir sur l'amélioration progressive de notre matériel officiel.

« A quelques-uns des objets exposés par le Ministère de la marine on a fait aussi le reproche d'une trop grande solidité; on les a trouvés parfois trop lourds; mais il ne faut pas perdre de vue qu'à bord de nos vaisseaux de guerre ces objets ont à supporter un maniement plus rude que dans nos hôpitaux et nos maisons.

« Selon l'opinion de juges compétents, la collection d'appareils en plâtre; exposée sous n° 187 par M. le professeur Polano de Leyde, mérite une attention spéciale. M. Polano, comme membre du jury, s'étant mis lui-même hors de concours, ses collègues votèrent une proposition de M. le Dr van Hasselt, ainsi conçue :

« Le jury s'empresse de reconnaître que ces bandages en plâtre « ont été construits avec beaucoup de soin et de solidité, et que « quelques-uns d'entre eux se rapportent à une application toute « nouvelle de ce moyen de pansement, dans les opérations chirur- « gicales. »

Le discours de clôture de l'exposition, lors de la distribution des récompenses, a été prononcé par M. le lieutenant-général van Meurs, président de la Commission, le 18 septembre, en ces termes :

« Monsieur le président, Messieurs les membres d'honneur et membres ordinaires du Comité central, etc., etc.

« Nous verrons bientôt se fermer les portes d'une salle qui, pendant trois semaines, a glorieusement arboré l'étendard charitable de la Croix-rouge. La Commission a cru ne pas devoir attendre la clôture officielle de cette exposition pour distribuer les récompenses que le jury a décernées. Elle le fera aujourd'hui, et elle a prié cet auditoire de vouloir bien honorer de sa présence sympathique la remise solennelle de prix si bien mérités. Toutefois, avant de pro-

céder à cette distribution, la Commission se permet de solliciter encore pour quelques instants votre attention, afin de vous rappeler le but principal de l'exposition.

« Notre honorable président du Comité central a dit dans son discours d'ouverture : « Que nous devions rechercher quels « moyens notre pays peut offrir pour porter à nos malades et à « nos blessés un secours réel et efficace; qu'il était d'une grande « importance d'examiner ces moyens, pour en éliminer ce qui est « inutile, y remplacer ce qui est défectueux et y ajouter ce qui « manque. » Ce fut pour atteindre ce triple but que cette exposition fut organisée. Nous espérons que l'aspect des objets ici exposés fera comprendre aux Hollandais la grande utilité de l'institution philanthropique de notre Société de secours. Nous espérons que cette exposition contribuera beaucoup à la rendre populaire parmi nous; que bientôt, dans toutes les villes de notre pays, se formeront des Comités, et que partout nos charitables compatriotes s'empresseront de se faire inscrire comme membres de la Société néerlandaise sous la Croix-rouge. L'exposition a surpassé notre propre attente, et elle assure à la Société néerlandaise une place honorable parmi les associations qui arborent le même drapeau.

« C'est une belle page dans l'histoire de la Hollande charitable. LL. MM. le roi et la reine et les princes du sang ont honoré de leur présence l'ouverture de l'exposition, l'ont visitée à plusieurs reprises, et, voulant nous faire connaître leur vive sympathie, nous ont offert des médailles en or, en argent et en bronze, pour être décernées aux exposants qui les auraient le mieux méritées. Cet exemple royal fut suivi avec empressement par maint généreux protecteur et par mainte noble dame. La Commission adresse ici l'expression de sa reconnaissance aux donateurs et donatrices de ces médailles. Nous avons aussi à vous remercier beaucoup, Mesdames les protectrices de l'œuvre; vous, Messieurs, membres des différents Comités, et vous surtout, honorables exposants, qui nous avez confié le fruit de vos travaux. C'est à vous seuls que cette belle exposition doit sa réussite. Vous l'avez rendue possible. Honneur à vous tous! Nous nous sentons vraiment émus en voyant ici tous ces objets de secours, dont nous a enrichis le cœur charitable de mainte femme de notre ville. Honneur à ces nobles sœurs de charité néerlandaises! La plupart des objets que les exposants

de l'étranger ont bien voulu nous envoyer, méritent beaucoup aussi notre approbation et notre reconnaissance. C'est enfin avec un sentiment de juste orgueil national, que nous avons examiné les nombreux objets de matériel sanitaire de tout genre que nous ont fournis nos fabricants hollandais. Cela nous a rendus fiers de notre industrie nationale. Que toutes les personnes qui ont contribué à notre exposition veuillent donc recevoir, pour ce puissant secours, l'expression de notre profonde gratitude !

« Pour décerner les médailles aux exposants les plus méritants, la Commission a jugé convenable de nommer un jury, composé d'hommes de grand savoir et d'un mérite notoire. Ce jury a rempli sa tâche délicate d'une manière on ne peut plus louable. La Commission prie les personnes qui en ont fait partie d'accepter ses sincères remerciements et sa vive reconnaissance.

« Maintenant il me reste encore à accomplir la tâche agréable de décerner les récompenses à ceux que notre jury en a trouvés dignes.

« Toutefois j'ai préalablement à remplir un devoir d'une grande importance. Avec la haute approbation de notre auguste roi, la Commission m'a chargé d'offrir à L.L. E.E. les ministres de la guerre et de la marine, deux des médailles d'or dont Sa Majesté a bien voulu gratifier notre œuvre.

« La Commission, Messieurs les ministres, vous les offre en témoignage de sa reconnaissance pour votre extrême bienveillance et votre obligeante coopération. Nous vous devons beaucoup, Messieurs. Ce ne fut que lorsque nous fûmes assurés de vos bonnes dispositions, que notre foi en la réussite de notre exposition commença à s'affermir. Par l'exposition de votre matériel et par l'assistance que vous nous avez prêtée de tant d'autres manières, vous avez bien mérité de la Société néerlandaise sous la Croix-rouge, dont le but principal est d'adoucir, en temps de guerre, le sort malheureux des marins et des soldats malades et blessés. Mais ces médailles, que j'ai l'honneur de vous offrir, vous sont dues aussi pour les objets exposés par vous, objets dont le jury a reconnu unanimément les qualités excellentes et la grande utilité. Qu'il plaise à Vos Excellences d'accepter ces médailles si bien méritées. Veuillez les garder dans vos départements, comme un souvenir de la première exposition de la Croix-rouge dans les Pays-Bas. »

Après la remise des médailles et des diplômes aux lauréats, le président termina la séance par les paroles suivantes :

« Mesdames et Messieurs,

« La cérémonie de la distribution des récompenses est finie. Permettez-moi de vous offrir mes bien sincères remerciements pour l'avoir honorée de votre présence.

« Monsieur le président du Comité central,

« Nous honorons en vous le chef zélé et énergique de la Société de secours néerlandaise. Vous n'avez pas voulu accepter pour vous-même une récompense en or, en argent ou en bronze. L'objet de vos désirs était plus élevé; vous ne désiriez autre chose que de voir réussir notre exposition et prospérer par elle la Société sous la Croix-rouge. Cette satisfaction vous a été accordée. Le succès de l'exposition a été complet, et c'est à votre Société de secours qu'en revient la gloire. Qu'il vous soit donné de voir de plus en plus fructifier vos nobles efforts pour le bien-être du genre humain ! Que notre Père céleste vous accorde encore beaucoup d'années de vie et de santé, et qu'Il vous conserve longtemps pour notre belle institution !

« J'ai dit. »

La Commission de l'exposition ayant demandé une audience de S. M. le roi des Pays-Bas, pour lui exprimer sa reconnaissance du grand intérêt que Sa Majesté avait montrée pour ses travaux, et du patronage qu'elle avait daigné accorder à l'œuvre de la Croix-rouge, — la Commission, disons-nous, a été reçue par ce prince d'une manière on ne peut plus bienveillante. Après avoir écouté l'adresse de la Commission, le roi prit la parole et répondit :

« Messieurs,

« M. Bosscha, dans son discours d'inauguration de votre exposition, vous a dit la vérité, en vous rappelant que je suis l'un des souverains qui ont signé les premiers la Convention de Genève.

« Les intérêts de la flotte et de l'armée, parmi lesquelles je me glorifie de trouver mes camarades, me tiennent beaucoup à cœur et possèdent toute ma sympathie. Voilà pourquoi je considère comme un de mes premiers devoirs, de faire tout mon possible

pour améliorer et adoucir le sort malheureux de mes bien-aimés marins et soldats, quand ils ont combattu valeureusement pour l'honneur du drapeau et de notre patrie, et que, malades ou blessés, ils souffrent des conséquences douloureuses d'une guerre. Il m'a été très-agréable d'avoir la preuve du zèle sans bornes qui anime les membres de la Société néerlandaise sous la Croix-rouge.

« J'ai examiné avec la plus grande satisfaction et à plusieurs reprises votre belle et utile exposition, que je considère comme parfaitement réussie et dont je vous félicite de tout mon cœur.

« Que la première exposition de cette œuvre philanthropique internationale ait eu lieu dans les Pays-Bas, mon patriotisme s'en glorifie. Ce fait désormais historique confirme ma confiance dans les hommes intègres et hautement intelligents auxquels j'ai confié l'organisation et la direction de la Société de secours néerlandaise.

« Que la Commission ait cru ne pas devoir se restreindre au cercle étroit des besoins d'un champ de bataille ou d'une guerre, — qu'elle ait tâché au contraire de collectionner et d'exposer aussi les objets qui peuvent servir à soulager le sort des blessés et des malades pendant la paix, —j'y vois la preuve de son sens pratique, et j'en acquiers la conviction précieuse que cette Société de la Croix-rouge peut devenir un grand bienfait pour tout mon peuple. J'ai été ému en voyant l'émulation et la coopération que vos efforts ont éveillées dans notre pays et même à l'étranger. Pour autant que cela sera en mon pouvoir, j'encouragerai et je protégerai la formation de nouveaux Comités dans les diverses communes de notre patrie; car je désire ardemment que sans cesse l'on s'occupe chez nous des grands intérêts de l'humanité souffrante. Je fais des vœux sincères pour que la science, l'art et la philanthropie continuent à se concerter, afin d'adoucir les douleurs physiques du prochain. Soyez convaincus, Messieurs, que j'apprécie hautement votre œuvre charitable et la démarche que vous faites en ce moment auprès de moi. »

Nous terminons cet extrait de notre rapport en nous associant très-humblement aux vœux des membres du jury, qui, à la fin de leur procès-verbal s'expriment ainsi :

« Puisse la Commission pour l'exposition de la Haye avoir des « motifs de croire que son travail n'a pas été vain; puisse ce pre-

« mier essai pour populariser, même en temps de paix, l'œuvre « humanitaire de la Croix-rouge, avoir contribué à montrer aux « gouvernements et aux peuples du monde civilisé la vraie manière « d'être toujours en mesure de remplir la grande et noble tâche « de bien soigner, en temps de guerre, nos pauvres malades et « blessés. »

Pour extrait conforme :

La Commission pour l'exposition sous la Croix-Rouge,

Van Meurs. *Président.*
Dr Verwey, *Secrétaire.*
Hardenbroek de Bergambacht, *Trésorier.*
Dr J. H. C. Basting.
Baron Pompe de Meerderwoort.

La Haye, Janvier 1870.

PORTUGAL

NOTE SUR LE COMITÉ CENTRAL DE LISBONNE

Nous aimerions pouvoir annoncer à nos lecteurs que l'œuvre est en voie de prospérité en Portugal, comme dans le reste de l'Europe. Malheureusement il n'en est pas ainsi. Elle éprouve dans ce pays un temps d'arrêt, et, bien que nous conservions le ferme espoir de la voir renaître et se développer dans des temps meilleurs, nous avons dû, avec chagrin, rayer provisoirement le Comité central de Lisbonne de la liste de nos correspondants. Il ne s'est cependant point régulièrement dissous, mais la mort ou la dispersion de la plupart de ses membres a rendu son maintien impossible, et de fait il a cessé, momentanément du moins, d'exister.